



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666

Fax. (Qc): (418) 660-8998


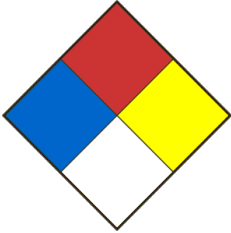
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit ACIDE PERACÉTIQUE (SOLUTION PRÊTE À L'EMPLOI)		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique -		Numéro MAT PS-6000	Masse molaire
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes OXISAN, ACIDE PERACÉTIQUE (SOLUTION PRÊTE À L'EMPLOI)			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS préparée 2023-11-14	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	<p>Liquides comburants catégorie 1</p> <p>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux-Catégorie 1</p> <p>Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1A</p> <p>Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1</p> <p>Toxicité aiguë-Orale catégorie 4</p> <p>Toxicité aiguë-Inhalation catégorie 2</p>
Mention d'avertissement	<p>DANGER</p>
Mentions de danger (H)	<p>H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.</p> <p>H290 Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>H302 Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.</p> <p>H318 Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H330 Mortel par inhalation.</p>
Conseils de prudence (P)	<p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.</p> <p>P220 Tenir/stocker à l'écart des vêtements et matières combustibles</p> <p>P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.</p> <p>P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.</p> <p>P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation.</p> <p>P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P283 Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.</p> <p>P284 Porter un équipement de protection respiratoire.</p> <p>P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.</p> <p>P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.</p> <p>P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P306 + P360 EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.</p> <p>P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P320 Un traitement spécifique est urgent (voir section 4 sur cette fiche sur cette étiquette).</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette).</p> <p>P330 Rincer la bouche.</p> <p>P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser de l'eau (pas d'agent sec) pour l'extinction.</p> <p>P371 + P380 + P375 En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.</p> <p>P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p> <p>P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/ou un récipient avec doublure intérieure résistant à la corrosion.</p> <p>P420 Stocker à l'écart des autres matières.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales /</p>

	régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 3 Inflammabilité 1 Réactivité 2 Spécial OX

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Acide peracétique	79-21-0	5-10
Acide acétique	64-19-7	7-13
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	10-30
Teneurs réelles retenues comme secret industriel		

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Principaux symptômes d'une forte exposition: Brûlures chimiques de la peau, des yeux et des muqueuses respiratoire et digestive. Oedème pulmonaire. Toux. Difficultés respiratoires. Lésions oculaires. Lésions cutanées. Nausée et vomissements. Sensibilisant cutané. Blanchiment de la peau. Pneumonie. Éruptions cutanées. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées. Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Conditions d'allumage	La chaleur, les étincelles et la flamme nue. Peut s'enflammer si le produit sèche sur des vêtements, du bois ou toutes autres matières combustibles. Peut causer le feu au contact de matières organiques.
Agents d'extinction appropriés	Eau pulvérisée.
Agents d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau à forte pression. Ne pas utiliser de produits chimiques secs ou de mousse. Ne pas utiliser de dioxyde de carbone.
Produits de combustion dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Monoxyde de carbone (CO) Dioxyde de carbone (CO ₂) Le peroxyde se décompose en oxygène et en eau.
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Comburant. Ce produit peut enflammer des matières organiques. Sa décomposition libère de l'oxygène et augmente les taux d'inflammabilité et de combustion des vapeurs inflammables. Les vapeurs concentrées à plus de 40% peuvent se décomposer explosivement. Des réactions violentes et explosives peuvent se produire au contact seul ou en combinaison avec les produits suivants: les alcools, les acides carboxyliques, les bases azotées, les cétones, les hydrocarbures, les sels de métaux lourds, les oxydes de métaux, les sulfures de métaux, l'acide acétique, l'acide chlorhydrique, l'acide chlorosulfonique, l'acide formique, l'acide phosphorique, l'acide sulfurique, l'acide tartrique, l'acide trifluoroacétique, l'acétaldéhyde, l'acétate de vinyle, l'acétone, l'anhydride acétique, l'ammoniaque, l'aniline, le trisulfure d'antimoine, le 2-butanone, le 2-propanol, le 3-pentanone, le chlorure d'étain, la cellulose, le charbon de bois, le cyclohexanone, le cyclopentanone, le bioxyde de manganèse, le monoxyde et bioxyde de plomb, l'éthanol, l'éther, l'acétate d'éthyle, le sulfate ferreux, la formaldéhyde, la glycérine, l'hydrazine, l'hydrogène, le lithium, le méthanol, le palladium, le phosphore et ses composés, le potassium, le permanganate de potassium, le sodium, l'hydroxyde de sodium et le toluène. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Enlever toute source d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	--

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais et sec, de préférence à moins de 20°C. Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'eau, de l'humidité et des produits incompatibles. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Protéger des rayons du soleil.
Méthode et équipement de manutention	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeurs	Base
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	TWA	1 ppm 1.4mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques	La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire			
		TWA	1 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		TWA	1 ppm	Canada. Ontario OELs
		VEMP	1 ppm 1.4 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeurs	Base
Acide acétique	64-19-7	TWA	10ppm	Canada. Ontario OELs
		STEL	15ppm	Canada. Ontario OELs
		TWA	10 ppm 25 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		STEL	15 ppm 37 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		TWA	10 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		STEL	15 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		VEMP	10 ppm 25 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		VECD	15 ppm 37 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants

				de l'air
--	--	--	--	----------

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeurs	Base
Acide peroxyacétique	79-21-0	STEL	0.4ppm (IFV)	Canada. Ontario OELs
		--	No BC exposure limit	Canada. LEP Colombie Britannique
		VECD	0.4ppm (IFV)	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
Remarque	Poussière inhalable et fraction vapeur (IFV)			

Origine des données	Sigma-Aldrich. CNESST Ontario Regulation 833. Worksafebc.com Alberta OELs.
Ventilation	Hotte.
Respiratoire	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Liquide clair et incolore.
Odeur	Odeur forte et irritante.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	3-3.25.
Point de fusion / congélation	Données non disponibles
Point initial d'ébullition	Données non disponibles
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	Données non disponibles
Solubilité	Soluble dans l'eau..
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	1.11g/ml
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	3.20cps

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Produit acide, réagit fortement avec les bases fortes. Oxydant: risque d'incendie en cas de contact avec une substance combustible / organique. Peut réagir violemment avec les substances incompatibles.
Stabilité chimique	Oxydant : risque d'incendie en cas de contact avec une substance combustible/organique. Peut se décomposer violemment au contact de métaux ou de leurs sels, poussières ou autres contaminants.
Risque de réactions dangereuses	Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles. Le bois ou le papier saturé avec ce produit peuvent brûler spontanément.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Chaleur, flammes, étincelles. Éviter le contact avec les matières incompatibles et les températures extrêmes.
Substances incompatibles	les alcalis. Les agents réducteurs (potassium, sodium, les hydrures de métaux), les substances organiques et/ou combustibles, les alcools, l'acétone, le bois, les tissus, les hydrocarbures, les oxydes et sulfures de métaux, le cuivre, le zinc, le nickel, le plomb, les fines poudres de métaux, le fer et ses composés.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone. Oxydes de phosphore. Oxydes de soufre. Oxygène.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

ACIDE ACÉTIQUE GLACIAL

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aiguë :	Par voie d'exposition ci-dessous. L'effet corrosif supplantera la toxicité pour le produit concentré.
- Yeux	Brûlures sévères et destruction du tissu oculaire pouvant entraîner l'ulcération de la cornée et la cécité.
- Peau	Brûlures sévères et ulcérations des tissus. Peut être fatal, si l'étendue des brûlures est considérable. L'acide acétique aura un effet corrosif plus important à partir de 10%.
- Respiration	Spasmes, irritation et inflammation du nez, de la gorge et des poumons. Oedème du larynx et des bronches. Pneumonie chimique et oedème pulmonaire pouvant entraîner la mort.
- Ingestion	Corrosion et ulcérations de la bouche, de la gorge, de l'oesophage, de l'estomac et de la paroi abdominale. Dysphagie, lésions aux reins, diarrhées et vomissements sanguinolents, diaphorèse, soif intense, état de choc, collapsus circulatoire, perte de conscience, coma et peut entraîner la mort.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, conjonctivite, hyperkératose, troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, érosion dentaire, toux, dyspnée, laryngite, maux de tête, vertiges, diarrhées, asthénie, irritabilité, perte de poids et perte d'appétit, nausées et vomissements.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral(e) - Rat - 3,530 mg/kg. DL50 Dermale - Lapin - 1060 mg/kg
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Rat -4h - 11.4 mg/L (4400 ppm - 4 h) CL50 Souris inhalation 1hre - 5620 ppm

PEROXYDE D'HYDROGÈNE 30-35%P/P

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aiguë :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation et brûlures du tissu oculaire pouvant entraîner l'ulcération de la cornée et la cécité.
- Peau	Irritation et brûlures des tissus. Peut entraîner la formation de lésions vésiculaires.
- Respiration	Spasmes, irritation et inflammation du nez, de la gorge et des poumons. Oedème du larynx et des bronches. Pneumonie chimique et oedème pulmonaire pouvant entraîner la mort.
- Ingestion	Inflammation et ulcérations des muqueuses de la bouche et de la gorge. Brûlures de l'oesophage, de l'estomac et des voies gastro-intestinales. La libération soudaine d'oxygène peut provoquer une distension de l'oesophage et de l'estomac causant des hémorragies internes pouvant entraîner la mort.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, troubles nerveux, lésions au foie et aux reins, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, maux de tête, vertiges, larmolement, érythème, fatigue, irritabilité, perte de poids et perte d'appétit, convulsions, nausées et vomissements.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 693 mg/kg. DL50 Dermal - Rat - 2000 mg/kg
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Rat - 4h - 2000 mg/m ³ .

TABLEAU SYNTHÈSE

Effets / Symptômes de l'exposition aiguë de la solution:	Selon les voies d'exposition ci-dessous. Contact cutané, contact avec les yeux, inhalation et ingestion.
Yeux	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. À notre connaissance le produit n'a pas été complètement évalué.
Peau	Surtout corrosif lors de contact prolongé. Peut causer des brûlures. Des ulcères profonds et des taches de jaune à brun sur la peau pourront apparaître. À notre connaissance le produit n'a pas été complètement évalué.
Respiration	Les vapeurs et la brume sont extrêmement corrosives pour le nez, la gorge et les muqueuses. Des difficultés respiratoires peuvent survenir après une brève exposition, alors qu'une exposition prolongée engendrera une sévère irritation et des dommages aux tissus. À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué.
Ingestion	Une sévère irritation interne et dommages peuvent en résulter. Avaler ce produit peut causer des dommages au rein et en avaler une grande quantité peut causer la mort. À notre connaissance le produit n'a pas été complètement évalué.
Effets / Symptômes de l'exposition chronique :	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué. Pas de substances considérées cancérigènes connu ou probable. Pas de substances considérées mutagènes ni tératogène. Ne devrait pas causer de problème de reproduction et de développement. Aucun effet important ou danger critique connu pour la fertilité. Contient des produits pouvant affecter aux organes suivants : peau, yeux, les voies respiratoires et poumons.
ETA Mélange (Estimation de la toxicité aiguë)	DL50 Orale: Donnée non-disponible DL50 Dermale :Donnée non-disponible CL50 Inhalation: : Donnée non-disponible

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Peroxyde d'hydrogène: Toxicité pour les poissons: CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 22 mg/l - 96 h (Hydrogen peroxide) Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 24 mg/l - 48 h (Hydrogen peroxide) Acide acétique. Toxicité pour les poissons: Essai en semi-statique CL50 - Oncorhynchus mykiss: > 1,000 mg/l - 96 h Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - > 300.82 mg/l - 48 h
Persistence et dégradation	Biodégradabilité Facilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
Autre effets nocifs	Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Nocif pour les organismes aquatiques.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	3149
Appellation réglementaire	PEROXYDE D'HYDROGENE ET ACIDE PEROXYACÉTIQUE EN MÉLANGE STABILISÉ
Classification du TMD	5.1 Matières comburantes 8 Matières corrosives
Groupe d'emballage	II
Indice de quantité limitée	1L
Indice PIU	-
Dispositions particulières	-

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Liquides comburants catégorie 1 Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux-Catégorie 1 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1A Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Toxicité aiguë-Orale catégorie 4 Toxicité aiguë-Inhalation catégorie 2
---------------	---

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2023-11-14